

CARTE STRATÉGIQUE 2023 - 2028

VISION

Notre vision est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population.

MISSION

L'Association protège la population et favorise l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social.

VALEURS

- Respect de la dignité et de la valeur inhérentes des personnes
- Poursuite de la justice sociale et de l'équité, diversité et inclusion
- Intégrité dans l'exercice de la profession
- Confidentialité dans l'exercice de la profession
- Compétence dans l'exercice de la profession

PROTECTION DU PUBLIC

Imputation

- évaluer l'efficacité des politiques, des procédures et des lignes directrices
- cerner les moyens les plus efficaces de contrôler l'entrée dans la profession, y compris la mise en œuvre de l'examen de l'ASWB

Transparence

- faire en sorte que les renseignements sur l'immatriculation et les procédures disciplinaires sont accessibles au public et très visibles
- faire en sorte que les renseignements sur l'immatriculation et les procédures sont visibles et conviviaux
- offrir des séances de formation adaptées sur les procédures en matière de plaintes et d'affaires disciplinaires

Amélioration du rôle

- atteindre l'objectif 3.1 : Optimiser les compétences et le mélange de compétences (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 3.2 : Maximiser le domaine de pratique (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 3.3 : Optimiser les fonctions et les rôles (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 6.1 : Établir un modèle de soins collaboratifs au Centre hospitalier Restigouche (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 6.2 : Adopter une approche axée sur la continuité des soins dans les salles d'urgence (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 7.1 : Établir un modèle permettant d'améliorer le travail social en milieu scolaire pour créer un système scolaire équitable et inclusif (recrutement et maintien en poste)

PARTICIPATION DES MEMBRES

Participation des membres

- offrir des services de perfectionnement professionnel et d'orientation
- offrir aux membres la possibilité d'apporter une contribution utile
- mettre en œuvre des réseaux spécialisés de membres

Amélioration de la communication

- évaluer l'efficacité des communications au moyen de la consultation des membres
- offrir aux membres une expérience positive en matière de services

Amélioration de la participation

- consulter les membres sur les types de participation auxquels ils attachent de l'importance
- évaluer l'efficacité des possibilités de participation
- créer et mettre en œuvre des programmes visant à accroître la participation des membres

Amélioration du maintien en poste (rétention)

- atteindre l'objectif 2.1 : Assurer la compétitivité (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 2.2 : Renforcer la supervision au travail (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 2.3 : Officialiser le système de mentorats (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 2.4 : Accorder la priorité au mieux-être (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 2.5 : Améliorer la qualité et la fiabilité des données (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 5.1 : Examiner des stratégies permettant de gérer la charge de travail (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 5.2 : Examiner des stratégies de dotation en personnel et de rémunération (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 5.3 : Examiner des stratégies de soutien (recrutement et maintien en poste)

PROMOTION DE LA PROFESSION

Amélioration de l'image

- participer aux débats sur la justice sociale et les enjeux de la société
- mettre en œuvre une campagne de publicité en vue de faire la promotion de la profession du travail social
- atteindre l'objectif 4.1 : Améliorer l'image de marque (recrutement et maintien en poste)
- atteindre l'objectif 4.2 : Améliorer les communications (recrutement et maintien en poste)

Amélioration de la formation

- offrir des séances de formation sur le travail social adaptées au public cible
- utiliser divers moyens technologiques pour sensibiliser d'autres personnes à la profession du travail social

Création de partenariats

- atteindre l'objectif 3.4 : Chercher et renforcer des synergies et des partenariats (recrutement et maintien en poste)

GOVERNANCE ET RESSOURCES

Viabilité

- faire en sorte que la cotisation est fixée en tenant compte des frais opérationnels
- profiter de partenariats afin de toucher des recettes provenant de sources autres que la cotisation
- utiliser des technologies actuelles pour assurer la pertinence, l'accessibilité et la réduction des coûts

Structure et fonctions organisationnelles

- moderniser la loi, les règlements administratifs, les politiques et les procédures de l'ATTSNB

Instaurer une culture d'amélioration continue

- favoriser une culture d'innovation, d'adaptation et de souplesse
- pourvoir les postes vacants au sein du Conseil, y compris les postes vacants de directeurs ou directrices de chapitres
- évaluer l'ensemble des activités de l'ATTSNB pour assurer l'efficacité et l'harmonisation avec les priorités organisationnelles